



Vers un développement durable qui n'oublie personne : Le défi de l'après 2015

Document de travail - Juin 2013



Vers un développement durable qui n'oublie personne
Le défi de l'après-2015

Editeurs : Brendan Coyne, Xavier Godinot, Quyen Tran, Thierry Viard
Avec la contribution de : Isabelle Perrin, Jacqueline Plaisir, Diana Skelton, Jean Toussaint et Janet Nelson

Photos de couverture en haut : à Manille, Philippines ;
en bas à gauche : à Bruxelles, Belgique ;
en bas au centre : à Tanghin, Ouagadougou, Burkina Faso ;
en bas à droite : au Honduras.

Vers un développement durable qui n'oublie personne
Le défi de l'après-2015

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
1. RECONNAITRE LA VIOLENCE DE L'EXTREME PAUVRETE.....	6
L'extrême pauvreté est à la fois la cause et la conséquence de multiples violations des droits de l'homme.....	6
Stigmatisation et humiliation accroissent la persistance de la pauvreté.....	6
Les personnes en situation de pauvreté ont une histoire de persécution et d'exploitation. .	7
Le silence imposé perpétue les mauvaises planifications et la mauvaise gouvernance.....	7
L'extrême pauvreté représente un inacceptable gâchis d'êtres humains.....	8
2. PENSER AVEC LES PERSONNES VIVANT EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE...8	8
Les obstacles à surmonter.....	8
S'orienter vers des projets de recherche-action vraiment participative.....	9
3. REFLEXIONS A PARTIR DU DIALOGUE MONDIAL SUR L'APRES-2015.....	10
Les OMD n'ont pas atteint les populations les plus pauvres.....	10
Illusions trompeuses des données et des statistiques à l'échelle mondiale.....	10
Une croissance qui ignore le lien entre inégalité, pauvreté et justice climatique.....	10
Un nouveau modèle de développement devrait intégrer dans ses objectifs les normes relatives aux droits de l'homme	11
4. UN DEVELOPPEMENT AVEC LES PERSONNES QUI VIVENT LA PAUVRETE, NON CONTRE ELLES.....	11
Un développement contre les personnes en situation de pauvreté.....	11
Haïti : lorsque l'aide internationale réduit les pauvres au silence.....	11
Chômage, travail informel et « boulots pourris ».....	12
Les systèmes de santé et de protection sociale.....	13
Le logement et l'assainissement.....	14
5. EDUCATION ET FORMATION POUR TOUS, BASEES SUR LA COOPERATION ENTRE ELEVES, PROFESSEURS, PARENTS ET COMMUNAUTES.....	14
Des résultats mitigés pour les cibles sur l'éducation.....	14
L'éducation du point de vue des personnes vivant dans l'extrême pauvreté	15

Vers un développement durable qui n'oublie personne
Le défi de l'après-2015

Table des matières (suite)

Enjeux et défis majeurs mis en avant par les participants de recherche action.....	17
6. LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AVEC LES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETE	18
La stigmatisation	18
La discrimination.....	19
Les obstacles à la participation	20
Des bonnes pratiques	20
7. CONCLUSION : RECOMMANDATIONS EN VUE DU CADRE DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES-2015.....	21
Ne laisser personne derrière.....	22
Introduire les personnes en situation de pauvreté comme des nouveaux partenaires pour construire un savoir sur le développement.....	24
Promouvoir les emplois décents et la protection sociale, couvrir les besoins essentiels de tous	25
Assurer l'éducation et la formation pour tous fondées sur la coopération entre tous les acteurs	26
Promouvoir une bonne gouvernance participative.....	27

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

Introduction

Pour apporter sa contribution à l'évaluation du programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies, le Mouvement international ATD Quart Monde a décidé de lancer une recherche-action participative* pour évaluer les OMD. Son but est que les personnes en situation de grande pauvreté apportent leur savoir et leur expérience au programme pour le développement à l'agenda pour le développement après-2015. Cette recherche-action a été réalisée dans douze pays où ATD Quart Monde est activement présent: la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Burkina Faso, la France, Haïti, le Guatemala, Madagascar, le Pérou, les Philippines, la Pologne et la République de Maurice. Ils reflètent une diversité géographique, économique et culturelle, et la présence de pays « développés » comme la Belgique, la France et la Pologne met en relief le fait que la grande pauvreté existe partout dans le monde, et pas seulement dans les pays ciblés par les OMD.

« Même dans la misère, un homme a des idées. Si personne ne reconnaît ses idées, il s'enfoncé encore plus dans la misère » (un participant du séminaire d'Ouagadougou). Pour comprendre les succès et les échecs des OMD, il est essentiel de réfléchir avec les personnes en situation d'extrême pauvreté. C'est à la fois une question d'efficacité et un devoir moral, la participation aux affaires publiques étant un droit de l'homme fondamental. Les personnes en situation d'extrême pauvreté voient les problèmes quotidiens que soulève la manière dont les politiques de développement sont élaborées et appliquées, et ont des idées sur la façon dont on pourrait résoudre ces problèmes.

Dans chacun des douze pays choisis, les équipes du Mouvement ATD Quart Monde ont organisé avec des personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté des rencontres fondées sur une confiance mutuelle forgée par des années de présence. Elles se sont retrouvées, ont discuté des problèmes de développement, effectué des interviews, appris à faire entendre leurs inquiétudes et élaboré un savoir collectif lors de réunions hebdomadaires ou mensuelles, qui se sont déroulées sur des périodes allant de six mois à deux ans.

Selon les pays, des universitaires, des représentants d'ONG, de syndicats, des fonctionnaires de différents ministères (éducation, affaires sociales, emploi, formation professionnelle, etc.) et des fonctionnaires d'institutions internationales telles que l'Union Européenne, l'UNICEF, l'UNESCO, le PNUD, le HCDH et la Banque Mondiale se sont réunis et se sont préparés à un dialogue avec des personnes en situation d'extrême pauvreté. C'est un dialogue qui demande tact, ouverture d'esprit et humilité.

Ces différents groupes se sont retrouvés lors de séminaires nationaux et internationaux qui ont eu lieu à l'île Maurice, en Bolivie, en Belgique, en France, à Madagascar et au Burkina Faso. Environ 2000 personnes, dont une majorité en situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté, ont participé à cette recherche-action participative. Chacun des séminaires avait pour objectif de produire une analyse des problèmes spécifiques liés aux OMD et un ensemble de recommandations communes pour le cadre de développement pour l'après-2015. Elles sont résumées dans ce document de travail et seront présentées au séminaire de conclusion à New York les 26 et 27 juin 2013. Elles seront discutées et amendées avec les organismes compétents des Nations Unies et avec les principaux partenaires du Mouvement ATD Quart

* Financée en partie par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme

Monde tels que la Confédération Syndicale Internationale, Social Watch et d'autres partenaires de la campagne « Au-delà de 2015 ».

1. RECONNAITRE LA VIOLENCE DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ

En 2012, le Mouvement ATD Quart Monde a utilisé la méthodologie du Croisement des savoirs dans un projet de recherche intitulé : « La misère est violence, rompre le silence, bâtir la paix. »¹. Les conclusions de ce projet ont des implications importantes pour les programmes de développement et de lutte contre la pauvreté. Elles sont exposées dans la suite de ce chapitre.

L'extrême pauvreté est à la fois la cause et la conséquence de multiples violations des droits de l'homme

Le projet « La misère est violence » a révélé l'ampleur des violations des droits de l'homme subies par les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté, décrites ainsi dans un extrait de son résumé : « Réduite à des manques de nourriture, de revenus, de logement, de savoir, la condition inhumaine de l'extrême pauvreté est trop souvent banalisée. Pourtant, quand nous nous mettons en situation de comprendre et d'apprendre à partir des personnes qui subissent ces conditions, d'autres réalités apparaissent : celles de véritables violences faites sur les personnes, qui vont de pair avec le déni des droits fondamentaux. Les privations matérielles enferment dans la survie ; l'insécurité peut provoquer l'éclatement de la famille ; l'exploitation est telle qu'elle ne laisse aucune chance de développer ses capacités ; les humiliations, l'exclusion et le mépris vont jusqu'à la non-reconnaissance des personnes très pauvres comme êtres humains. »

Stigmatisation et humiliation accroissent la persistance de la pauvreté

La stigmatisation des groupes et individus les plus démunis aboutit à l'accroissement de l'intensité et de la persistance de la pauvreté. Les personnes se voient refuser l'accès aux droits fondamentaux de l'homme, à des ressources et à une vie digne, soit par une discrimination active, soit par une négligence fautive. Il y a un besoin vital de protection contre ces processus dans les programmes de lutte contre la pauvreté et dans les propositions pour de futurs objectifs de développement.

Un participant français le soulignait ainsi : « Que les personnes nous manquent de respect en nous traitant de « cas sociaux », « mauvaise mère », « incapable », « bon à rien », montre comme ils nous jugent et ne savent pas ce qu'on vit. On expérimente la violence de la discrimination, de ne pas exister, de ne pas faire partie du même monde, de ne pas être traité comme les autres êtres humains. »

Comme le suggère un récent document de recherche financé par le Département pour le développement international du gouvernement britannique (DfID), intitulé : « La pauvreté dans une perspective mondiale : la honte est-elle un dénominateur commun ? », l'association de la

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

honte à la pauvreté et l'imposition de la honte sur les populations appauvries se retrouvent aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.²

C'est un cercle vicieux où les personnes sont critiquées pour leurs conditions de vie, enfoncées dans la pauvreté et critiquées de plus belle. Un participant péruvien décrivait la souffrance qu'engendre cet enchaînement : « *La pire des choses quand on vit dans l'extrême pauvreté, c'est le mépris : on vous traite comme des gens sans valeur, on vous regarde avec dégoût et crainte, et on vous traite même comme des ennemis. Nous et nos enfants, en faisons l'expérience tous les jours, ça nous blesse, ça nous humilie et ça nous fait vivre dans la peur et dans la honte.* »

Les personnes en situation de pauvreté ont une histoire de persécution et d'exploitation

Les personnes et les communautés démunies doivent faire face à des persécutions et à une exploitation ciblées de la part de membres de la société qui ont plus de pouvoir. Ceci se passe souvent avec la complicité de l'Etat, dans les pays développés comme dans les pays en développement. Tout au long de l'histoire, des personnes en situation d'extrême pauvreté ont été déportées, placées en établissement, emprisonnées, éloignées de force de leurs familles, stérilisées et en période de disette, condamnées à mourir de faim. Par exemple, des années 1600 aux années 1960, le gouvernement britannique a déporté plus de 150 000 personnes pauvres et orphelins en Amérique du Nord et en Australie. Autre exemple choquant, dans son histoire récente, l'Etat suédois a imposé une stérilisation forcée aux femmes considérées comme « inférieures » ou « asociales ». Cette persécution s'accompagne en parallèle d'une tendance à l'exploitation des plus marginalisés pour un profit financier ou matériel. Un exemple typique en est l'Irlande du 20^{ème} siècle, où plus de 10 000 femmes « socialement dysfonctionnelles » ont été enfermées dans les « Magdalene Laundries ».

Bien que de nombreux gouvernements aient reconnu la « barbarie pure » de tels comportements, quelques Etats poursuivent aujourd'hui encore des politiques qui ressemblent étrangement aux persécutions passées vis-à-vis de leurs communautés les plus pauvres. Elles encouragent par exemple la stérilisation par des incitations financières comme politique de lutte contre la pauvreté, en dépit des fortes critiques émises par le passé sur les stérilisations forcées. La persécution et l'exploitation de personnes en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale constituent une violation des droits de l'homme, historique et toujours actuelle, qui entretient la pauvreté et entrave le développement.

Le silence imposé perpétue les mauvaises planifications et la mauvaise gouvernance

Dans le projet : « La misère est violence », on voit clairement que lorsqu'une personne est enfermée dans l'extrême pauvreté, elle se sent incapable d'utiliser des procédures de recours ou de plainte et se trouve condamnée au silence. Les participants ont attribué cette réaction au sentiment d'impuissance et de culpabilité vis-à-vis de leur situation, à la crainte de représailles et à la perte d'espoir en l'avenir.

Les professionnels juridiques et sociaux impliqués dans le projet se sont aussi interrogés au sujet de leur silence. Ils en ont conclu que lorsque ceux qui ne vivent pas la pauvreté restent

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

silencieux face aux violations des droits, à la stigmatisation, à une mauvaise organisation dont ils sont témoins, ils deviennent eux-mêmes complices en laissant perdurer la situation.

Pour que les stratégies de lutte contre la pauvreté et pour le développement aboutissent, ces deux formes destructrices de silence doivent cesser. En fait, les excuses des gouvernements pour la pure barbarie de leurs actes passés n'auraient pas eu lieu si les personnes ayant subi ces injustices n'avaient pas brisé le silence, même si elles savaient qu'elles risquaient de se trouver face à de l'opposition et au mépris. Elles ont ressenti l'urgence de briser ce silence autour de la violence de l'extrême pauvreté pour que cela ne se reproduise plus jamais.

L'extrême pauvreté représente un inacceptable gâchis d'êtres humains

L'extrême pauvreté tue tous les jours. De nombreux décès causés par la faim et la malnutrition ne sont pas dus à des pénuries alimentaires, mais sont la conséquence de la pauvreté et de l'extrême pauvreté qui empêchent les personnes d'accéder aux approvisionnements en nourriture. L'extrême pauvreté est aussi à l'origine de nombreux décès dus à des maladies dont on sait facilement se protéger, à des conditions de travail dangereuses et à des conditions de vie insalubres. Elle est aussi liée à des décès dus à la violence criminelle, à des contrôles policiers très agressifs quand les personnes, elles-mêmes reléguées dans des endroits extrêmement dangereux, sont dans l'impossibilité de s'installer dans des lieux plus sûrs en raison de contraintes financières. Toutes ces morts inutiles causées par l'extrême pauvreté sont une violation inacceptable des droits de l'homme. Elles sont trop souvent ignorées dans les modèles actuels d'évaluation.

La violence de l'extrême pauvreté représente un énorme gâchis de ressources et de potentiels humains, entraînant le rejet de ces personnes par les sociétés qui les exploitent, les stigmatisent, les discriminent et finalement les abandonnent. Toute recherche de développement qui se voudra durable devra s'attaquer à ce grand gaspillage de potentiel humain. A cet égard, considérer les personnes en situation de pauvreté comme de véritables partenaires, travailler et penser avec eux, permet de produire une nouvelle connaissance pertinente pour comprendre et changer la société en brisant les cycles de la méfiance, de l'ignorance et de l'exclusion.

2. PENSER AVEC LES PERSONNES VIVANT EN SITUATION D'EXTREME PAUVRETE

Cela suppose de surmonter des obstacles et de mettre en place des projets spécifiques de recherche-action participative.

Les obstacles à surmonter

Lors du séminaire à Madagascar, en février 2013, des participants en situation d'extrême pauvreté ont donné une description saisissante de quelques-uns des obstacles qui entravent leur participation : « *Les personnes dans l'extrême pauvreté sentent qu'elles sont rejetées par la société. Elles vivent l'insuffisance alimentaire. Elles ont la crainte d'aller dans les bureaux, car*

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

elles ne portent pas de vêtements propres. Elles n'osent pas aller vers les centres de santé et gardent des maladies qui se terminent par des décès. Elles manquent de ressources financières et passent leur temps à chercher de l'argent. La pauvreté extrême engendre une peur, une honte et une crainte de ne pas exprimer ce qu'il faudrait. » Pourtant, les personnes et les communautés en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale ont une connaissance directe de l'impact de ces situations sur leur vie quotidienne, ainsi que de leur origine et des facteurs qui les entretiennent. Pour discuter sur un pied d'égalité avec des partenaires, il faut d'abord qu'elles puissent acquérir plus d'assurance et de confiance en elles. Elles ont besoin de temps pour développer une compréhension de leur situation et acquérir un sens de l'action qui fasse contrepoids à la stigmatisation et à l'isolement dus à l'extrême pauvreté.

S'orienter vers des projets de recherche-action vraiment participative

On ne peut insérer des personnes vivant en situation d'extrême pauvreté directement dans des projets de recherche standards en s'imaginant qu'elles partageront leur savoir. Au contraire, un projet de recherche-action réellement participative doit répondre à plusieurs conditions pour assurer un dialogue juste et libre de toute exploitation :

- Ceux qui dirigent le projet doivent être conscients que les politiques et les programmes échouent souvent à atteindre les communautés les plus pauvres, et ils doivent avoir la volonté de changer les réalités sociales, économiques et culturelles qui perpétuent l'extrême pauvreté et l'exclusion.
- Les personnes en situation de pauvreté doivent être reconnues comme porteuses d'un savoir unique. Elles ne doivent pas être définies par leurs manques ou leurs besoins, mais comme des membres actifs de la société qui apportent un point de vue valable, acquis par des expériences vécues.
- Les personnes en situation de pauvreté ne doivent pas être isolées au sein du projet. Elles doivent avoir des liens solides avec d'autres personnes vivant dans des conditions similaires, de l'espace et du temps pour discuter et réfléchir en tant que groupe.
- Chaque personne doit se sentir à égalité avec les autres participants du projet et doit pouvoir y jouer un rôle actif dans tous ses aspects.
- Pour éviter que les participants n'aient l'impression de participer à un exercice purement symbolique, le projet doit développer leurs compétences personnelles, ajouter du sens à la vie des personnes, renforcer les liens déjà existants dans la communauté tout en favorisant en même temps de nouvelles relations à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté.
- Les responsables du projet doivent rendre compte et faire preuve de transparence. Ils doivent expliquer les suites et les résultats du projet aux participants, préciser comment les paroles des participants ont été utilisées et quel a été l'impact de leurs déclarations.
- Tout rapport ou autre production devront être partagés avec les participants, ou de préférence co-produits avec eux.

Ces conditions reposent sur la méthode du Croisement des savoirs³. Correctement mises en oeuvre, elles apportent une nouvelle compréhension de la façon dont les personnes vivent l'extrême pauvreté.

3. REFLEXIONS A PARTIR DU DIALOGUE MONDIAL SUR L'APRES-2015

Les OMD n'ont pas atteint les populations les plus pauvres

Bien que reconnaissant l'importance d'un programme clair avec des objectifs assortis de délais et des cibles mesurables pour évaluer les actions entreprises, les résultats des OMD ont montré qu'ils n'ont pas bénéficié également à toutes les personnes en situation de pauvreté, celles qui vivent les plus grandes difficultés étant laissées pour compte. Par exemple, au Bangladesh où la micro-finance est particulièrement mise en valeur, les ONG se sont aperçu qu'en réalité près de 20% des personnes ciblées par de tels programmes de développement n'en profitaient pas⁴. Le Groupe de haut niveau pour le programme de développement pour l'après-2015 a observé que les OMD « ne s'étaient pas suffisamment concentrés sur les personnes les plus pauvres et les plus exclues. Ils étaient restés silencieux sur les effets dévastateurs des conflits et de la violence sur le développement. »⁵

Illusions trompeuses des données et des statistiques à l'échelle mondiale

L'édition 2012 du rapport des Nations Unies sur les OMD déclarait que « *le monde a atteint la cible des OMD relative à l'eau potable, en avance de cinq ans sur le calendrier* » et estimait que 783 millions de personnes « *restaient sans accès à une source d'eau potable améliorée* ». En mai 2013, l'Organisation mondiale de la Santé publiait un nouveau rapport qui réévaluait à 2,4 milliards le nombre officiel de personnes sans accès à l'eau potable, précisant que « *les sources d'eau améliorées* », définies par le rapport des Nations Unies comme celles qui ne sont pas partagées avec les animaux, n'offrent pas toujours de l'eau véritablement potable. Un différentiel de 306% avec l'estimation de 2012.

La cible D de l'OMD 7 vise à « *améliorer sensiblement, d'ici 2020, les conditions de vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis* ». Formulé en 2000 sur la base d'estimation de 100 millions de personnes vivant en bidonville dans le monde, ceci s'est révélé considérablement sous-estimé. En 2012, le rapport des OMD déclarait que 760 millions de personnes vivaient dans des bidonvilles en 2000 : une différence de 760%.

Mesurer l'extrême pauvreté par le seuil de 1,25 \$ par jour est simpliste et trompeur. Cet indicateur a rendu l'extrême pauvreté invisible dans les pays développés. Celle-ci n'a pas été éradiquée et s'est même aggravée après la crise économique et financière de 2009.

« Une des faiblesses du cadre des OMD a été de ne pas voir la question de l'inégalité, ni les membres les plus marginalisés de la société. L'accent mis sur les chiffres globaux et l'avancement général a échoué à rendre compte de l'aggravation des disparités sociales et économiques et a incité les Etats à prioriser les progrès globaux et les « fruits faciles à atteindre » plutôt que de porter une attention particulière aux groupes les plus vulnérables. »⁶

Une croissance qui ignore le lien entre inégalité, pauvreté et justice climatique

Dans son forum de discussion : « *D'une croissance sans fin à un développement réfléchi* » la réunion de l'Union interparlementaire de Quito, Equateur (22-27 mars 2013) a affirmé : « *La croissance seule n'est pas la réponse aux défis sociaux, économiques et environnementaux de notre époque. (...) Une approche différente mettant au centre le bien-vivre dans toutes ses dimensions est nécessaire si nous voulons évoluer en tant que communauté capable de satisfaire les valeurs humaines fondamentales de paix, de solidarité et d'harmonie avec la nature. (...) Le cycle sans fin de consommation et de production croissantes qui est au coeur du modèle économique actuel n'est plus durable.* »

Selon Philippe Maystadt⁷, « *Il faut avoir une approche plus globale pour changer le type de croissance. (...) La financiarisation qui s'est imposée depuis maintenant vingt ans, a une véritable influence sur l'accroissement des inégalités et de la pauvreté. Au lieu d'être au service de l'économie, la finance est devenue dominante dans notre économie globalisée. La stratégie Europe 2020 visant une croissance intelligente doit arriver à une meilleure régulation de la finance et à l'harmonisation de certains aspects du système fiscal.* » En même temps, le Directeur général du OIT, Guy Ryder, a averti que les politiques actuelles, pour faire face à la crise mondiale, ne parviennent pas à arrêter la hausse du chômage dans les économies avancées et ralentissent la croissance dans les pays émergents et en développement⁸.

Le rapport du Groupe de haut niveau reconnaît que « *les OMD ont failli en n'intégrant pas les aspects économiques, sociaux et environnementaux d'un développement durable. (...) Le résultat étant que l'environnement et le développement n'ont jamais été véritablement examinés ensemble.* » Les personnes et les familles en situation d'extrême pauvreté qui vivent souvent dans des endroits menacés par les inondations, les glissements de terrain et autres désastres naturels ou qui travaillent dans des conditions extrêmement précaires, expérimentent déjà les conséquences dévastatrices d'un environnement pollué et de l'absence d'eau propre et d'assainissement.

Un nouveau modèle de développement devrait intégrer dans ses objectifs les normes relatives aux droits de l'homme

Un tel programme de développement devrait concevoir des objectifs transversaux, visant à éliminer progressivement les disparités au sein des groupes les plus marginalisés, ainsi qu'entre ces groupes et l'ensemble de la population, et entre les pays eux-mêmes afin de parvenir à des formes plus inclusives de développement.

Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme⁹ sont très pertinents à cet égard. Ils fournissent des lignes directrices pour les politiques mondiales et peuvent aider les décideurs à adopter des politiques publiques, comprenant les efforts pour éradiquer la pauvreté, qui atteignent les membres les plus pauvres de la société, respectent et défendent leurs droits, et prennent en compte les obstacles à la jouissance des droits de l'homme qu'ils soient civils, politiques, sociaux, économiques, ou culturels. Ils énoncent également les principaux obstacles à la jouissance des droits les plus importants pour les personnes vivant dans l'extrême pauvreté (comme l'intégrité physique, l'accès à la justice, à un niveau de vie suffisant, à une alimentation

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

adéquate, à l'eau, au logement, aux soins de santé, au travail, à l'éducation et à la sécurité sociale) et les actions spécifiques qui devraient être entreprises pour surmonter ces obstacles.

4. UN DEVELOPPEMENT AVEC LES PERSONNES QUI VIVENT LA PAUVRETE, NON CONTRE ELLES

« Aux Philippines, de nombreux projets de développement provoquent le déplacement de milliers de familles. Ces projets ont pour objectif de remettre en état les voies de chemin de fer, ou de développer l'activité d'une entreprise, d'un centre commercial ou autre. Mais le but premier n'est jamais le bien-être ou le mieux-être des personnes déplacées. C'est ce qui doit changer en premier » (délégation des Philippines au séminaire de Bruxelles).

Un développement contre les personnes en situation de pauvreté

Tout au long des séminaires, les participants ont donné des exemples concrets de programmes de développement qui ont nui à la vie des personnes en grande pauvreté. *« Nous avons été démolis, »* ont déclaré les membres de la délégation des Philippines dont les logements informels sont détruits plusieurs fois par semaine par les autorités locales. N'ayant aucun autre lieu pour vivre, ils sont contraints de constamment reconstruire leurs abris de fortune. La situation est sensiblement la même à Madagascar et même en Espagne où des familles ont été expulsées de leurs logements parce qu'elles n'arrivaient pas à payer leur loyer. *« Ils nous ont expulsés pour planter des arbres, »* ont expliqué des participants venant du Guatemala. Contraints de trouver une autre solution, ils trouvent refuge dans des bidonvilles qui sont eux-mêmes détruits parce qu'ils sont illégaux. Ces personnes sont donc en fait considérées comme des délinquants du fait de l'extrême pauvreté.

Haïti : lorsque l'aide internationale réduit les pauvres au silence

Le 12 janvier 2010, le tremblement de terre en Haïti a tué 230 000 personnes et a laissé 1,5 million de personnes sans abri. Lorsque cette recherche-action participative a commencé début 2012, certains participants vivaient encore dans les camps de tentes installés le lendemain de la catastrophe. L'aide internationale promise suite à ce tremblement de terre a suscité de grands espoirs dans le pays, laissant les personnes amèrement déçues deux ans après. Durant le processus de reconstruction, qui a commencé très lentement, le gouvernement et les communautés locales ont été contournés par les donateurs étrangers qui pensaient pouvoir éviter les risques de corruption en programmant la reconstruction d'Haïti en se passant de l'expérience et du savoir de ses habitants. Cela a été un échec retentissant qui a laissé le pays non reconstruit et comptant sur ses seules forces.

« Parfois nous nous levons et nous n'avons rien à donner à manger aux enfants. Mon mari part pour chercher du travail. En novembre, un constructeur lui a donné du travail pour trois jours. Depuis, rien. Parfois nous passons trois jours sans pouvoir mettre la marmite sur le feu parce que nous n'avons rien à cuisiner. Parfois je ne peux pas laver les habits parce que nous n'avons pas de savon » (une mère haïtienne, décembre 2012).

Chômage, travail informel et « boulots pourris »

Le chômage et le sous-emploi minent la vie des personnes en grande pauvreté dans le monde entier. Dans les pays en développement, beaucoup travaillent pour des emplois précaires et mal payés en tant que ramasseurs de déchets, vendeurs de rue, porteurs d'eau, cireurs de chaussures ou ouvriers. L'emploi précaire, comprenant les travailleurs familiaux non rémunérés et les travailleurs indépendants, a été estimé en 2011 comme représentant 58% des emplois dans les régions en développement¹⁰. Les travailleurs informels se trouvent privés d'une protection sociale adéquate et doivent accepter des bas salaires et des conditions de travail médiocres. Que ce soit dans le travail formel ou informel, de nombreuses personnes pauvres sont exploitées. Comme le décrit un des participants du Burkina Faso, leur insécurité est accentuée davantage par l'absence de documents d'identité : *« Avant d'avoir ma carte d'identité, j'avais peur d'entrer dans les bureaux, d'inscrire mes enfants à l'école. Quand je travaillais en tant que vendeur de rue, je vendais à bas prix parce que j'avais peur. Avec ma carte d'identité, je n'ai plus peur, j'ai plus confiance. »*

Bien qu'il n'assure souvent qu'une simple survie, il faut reconnaître que le travail informel réalisé dans le monde entier par des personnes en situation de pauvreté crée une importante richesse souvent non prise en compte. Certains acquièrent des compétences professionnelles sur le tas qui pourraient être reconnues officiellement si des procédures adéquates étaient prévues. Si des opportunités de formation et d'investissement appropriées leur étaient proposées, de nombreux travailleurs de l'économie informelle pourraient se rapprocher d'un emploi décent.

« Je voudrais qu'on ait des emplois qui ne nous humilient pas, » a demandé une mère de Bolivie. Les travailleurs domestiques, le plus souvent des femmes, peuvent être exploités, insultés, humiliés et abusés sexuellement. Les délégués du Guatemala ont expliqué que les travailleurs des milieux pauvres n'ont souvent pas de contrat et que leurs employeurs ne respectent pas le droit du travail. En Amérique latine, beaucoup de femmes ont parlé de leur vécu de violence à l'égard des femmes et comment cela les a empêchées de devenir autonomes pour améliorer leur existence, en particulier pour le travail et l'éducation. A l'île Maurice, des femmes finissant une formation professionnelle ont affirmé : *« Démarrer une petite entreprise est impossible. Les aides gouvernementales n'atteignent pas les plus pauvres. »*

Un participant venant de Pologne a expliqué : *« Quand tu perds ton travail, cela peut te faire perdre ton appartement, mais retrouver du travail ne te garantit pas forcément de ne plus être sans-abri. J'en suis un exemple : j'ai un travail, mais je suis encore sans-abri. »* En Pologne, une grande partie de la main d'oeuvre est licenciée, puis réengagée dans un cycle de contrats à durée déterminée peu rémunérateurs.

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

Les travailleurs de ces « jobs pourris » sont généralement mal payés, facilement remplaçables et privés de droits sociaux.

Certains participants ont témoigné de bonnes pratiques qui ont aidé à améliorer leurs conditions de travail. A La Paz, un représentant de la Fédération Nationale des Travailleurs Domestiques a expliqué comment plusieurs décennies de lutte ont conduit à l'adoption de la Convention internationale pour protéger les travailleurs domestiques en juin 2011, qui établit des normes auxquelles doivent se conformer les Etats et les employeurs. A Madagascar, les participants ont expliqué comment la création d'une coopérative d'artisanat, dont le but était le recrutement et la formation de personnes en situation d'extrême pauvreté, leur a permis d'accéder à un emploi décent et de changer leurs vies.

Les systèmes de santé et de protection sociale

Environ 50% de la population mondiale ne bénéficie pas de protection sociale autre que les réseaux de solidarité traditionnels qui souvent ne suffisent plus pour répondre aux besoins. Cela constitue l'un des principaux obstacles à l'accès aux services de santé. Certaines participantes du séminaire de La Paz ont raconté la maltraitance dont elles ont fait l'objet venant de la part de professionnels de santé : « *Ils nous traitent comme des animaux.* » Les mères essuient des insultes telles que : « *Pourquoi as-tu mis au monde tant d'enfants comme une lapine ?* » ou « *Pourquoi tu ne te laves pas, cochonne ?* » Les infrastructures limitées et l'insuffisance des médicaments renforcent la méfiance envers le système public de santé. Bien qu'en Bolivie, les services de santé soient gratuits pour les enfants de moins de cinq ans, beaucoup d'enfants de milieu pauvre n'utilisent pas les services disponibles, se fiant plutôt aux guérisseurs traditionnels qui sont moins chers et qui ne les humilient pas. Les participants venant de Belgique trouvent les frais de santé trop chers : même s'ils sont remboursés, les patients doivent avancer le montant des frais. En 2010, le Baromètre social de l'Observatoire de la santé a montré que 40% des ménages les plus pauvres déclaraient repousser ou renoncer à des soins médicaux pour des raisons financières.

Les participants ont témoigné de bonnes pratiques qui leur ont permis l'accès aux services de santé et à d'autres droits de l'homme. En Haïti, des Agents de santé communautaires polyvalents (ASCP) organisent des réunions dans des quartiers isolés afin d'informer les habitants des programmes relatifs à la prévention des maladies, en étroite interaction avec les personnes le plus dans le besoin : « *Quand tu es ASCP, tu vis dans le quartier, donc tu connais les problèmes de la communauté. C'est très important. Je fais un tour des maisons deux fois par mois. Je vais dans les lieux et je cherche les familles pour comprendre les problèmes qu'elles rencontrent.* »

Les transferts monétaires constituent un outil répandu pour lutter contre la pauvreté multidimensionnelle, comme cela a été expérimenté par des millions de personnes au Brésil avec le programme de la Bolsa Familia. Cependant, les participants brésiliens ont expliqué : « *C'est une aide, pas une solution à nos problèmes. Avoir un travail serait certainement mieux que de dépendre d'une aide.* » Certains considèrent que demander l'aide de la Bolsa Familia entraîne trop d'humiliations par rapport à un trop maigre bénéfice. Par contre, à Madagascar, les personnes qui ont pris part à l'expérimentation d'un transfert monétaire inconditionnel, mis

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

en place sur deux ans pour 150 familles vivant sur une décharge publique, ont constaté les améliorations suivantes : pouvoir manger trois fois par jour, être propre et porter des vêtements lavés, obtenir « *le certificat de naissance, qui est le premier diplôme dans ta vie* » et leur carte d'identité qui leur permet de se sentir citoyen de plein droit, pouvoir inscrire les enfants à l'école, pouvoir améliorer leur habitat en remplaçant les sacs plastiques ou les cartons par des briques ou de la tôle, avoir accès à l'eau potable, pouvoir souscrire et payer une assurance de santé, pouvoir épargner pour des projets futurs, acquérir un petit élevage et apprendre à s'en occuper, chercher un emploi décent plutôt que de continuer à travailler sur la décharge, pouvoir remplir ses « obligations traditionnelles ».

Le logement et l'assainissement

« *Il y a une pauvreté terrible dans mon quartier. Il y a des poubelles et des ordures partout. Nous n'avons pas de toilettes et les personnes font leurs besoins dehors. L'eau est souvent contaminée et les enfants se baignent dedans. Ils sont souvent malades : gripes, infections de la peau, diarrhées* » (un participant venant d'Haïti). On estime que 1,1 milliard de personnes, 15 % de la population mondiale, n'a toujours aucune installation sanitaire. Du fait d'une rapide urbanisation et de la croissance démographique, le nombre d'habitants de bidonvilles estimé à 863 millions de personnes, est également en expansion.

Les participants du séminaire de l'île Maurice ont déclaré que « *le logement est un droit fondamental qui doit être appliqué sous la responsabilité de l'Etat* ». Mais assurer seulement le logement n'est pas suffisant. Actuellement, « *les logements sociaux sont souvent construits avec des matériaux à bas coût. Les plans de relogement pour les personnes pauvres réinstallent les familles loin de tout alors qu'elles devraient être intégrées dans la vie d'un village ou d'une ville.* » Les participants ont insisté sur le fait que « *tous les droits de l'homme doivent être effectifs* » pour rendre possible l'insertion des personnes en situation de pauvreté.

Les participants venant de Pologne ont déploré : « *Dans notre pays, il n'y a pas d'offre de logement à bas coût. Les conteneurs sont utilisés pour faire des logements sociaux.* » Les logements à loyer abordable disponibles pour la location sont en nombre très limité. Certains participants ont déclaré dépenser 80 % de leur revenu dans leur loyer et leurs frais d'entretien. Cette dépense devant être assurée par des contrats de travail précaires, ce groupe est exposé au risque de l'errance et à celui de sombrer dans une irréversible spirale descendante. Les participants venus de Belgique ou de l'île Maurice ont insisté sur le fait que de mauvaises conditions de logement mettent en péril l'unité familiale : « *Si nous vivons dans un hôtel, on risque de nous enlever nos enfants.* »

La discrimination envers les personnes en situation de pauvreté peut être exercée à la fois par des personnes en position d'autorité, et par les personnes de la communauté même. Les participants mauriciens ont raconté comment des résidents se sont opposés à leur projet de relogement sur un terrain proche inutilisé après la perte de leur maison.

Les participants ont aussi fait remonter de bonnes pratiques comme les *eco-slum* (bidonvilles verts) au Brésil où des ONG se sont associées avec les habitants pour lutter contre les injustices environnementales par la recherche de solutions innovantes pour la production

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

alimentaire, la collecte de l'eau de pluie, l'agroforesterie, le traitement des eaux usées, l'éducation à l'écologie et la fabrication artisanale de chauffe-eaux solaires. Tout cela a été réalisé grâce à un travail collectif utilisant des matériaux disponibles et mobilisant la main d'oeuvre de la communauté.

5. EDUCATION ET FORMATION POUR TOUS, BASEES SUR LA COOPERATION ENTRE ELEVES, PROFESSEURS, PARENTS ET COMMUNAUTES

Des résultats mitigés pour les cibles sur l'éducation

Les résultats des Objectifs du Millénaire dans le domaine de l'éducation et des objectifs de l'Education pour tous (EPT) fixés à Dakar en 2000, sont mitigés, selon les rapports officiels.

L'éducation et la protection de la petite enfance (EPT Objectif 1) n'ont progressé que très lentement, malgré leur importance incontestable pour l'apprentissage de l'enfant dans les années ultérieures. Plus de la moitié des enfants dans le monde ne reçoivent pas d'enseignement préprimaire, car les pré-écoles coûtent trop cher pour ceux qui en ont le plus besoin.

Selon le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2012, *Jeunes et compétences : l'éducation au travail*¹¹, les efforts menés pour que plus d'enfants soient scolarisés, se sont ralentis. Ainsi, l'objectif de l'enseignement primaire universel (OMD 2 – Cible 2A et EPT Objectif 2) ne sera probablement pas atteint en 2015. Bien que les taux d'inscription en école primaire aient augmenté, la qualité de l'éducation, elle, ne s'est pas améliorée (EPT Objectif 6) : 40 % des 650 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire n'ont pas acquis les connaissances de basse ou ont arrêté l'école avant d'avoir atteint le niveau 4.

Un cinquième des jeunes - 200 millions de jeunes entre 15 et 24 ans - ne terminent pas l'école secondaire et n'ont pas acquis les compétences dont ils ont besoin pour trouver un travail (EPT Objectif 3). Les enfants de ménages marginalisés sont plus susceptibles d'être scolarisés tardivement et d'abandonner l'école tôt, qu'ils vivent dans des pays à bas ou moyens revenus, selon le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2012, *Opportunités perdues : Impact du redoublement et du départ prématuré de l'école*¹². Ils viennent plutôt des milieux pauvres et ruraux, dans lesquels le taux de scolarité en cycle primaire est manifestement plus basse que la moyenne. Pour ce qui concerne l'illettrisme des adultes, le monde ne réalisera pas l'objectif de le réduire de moitié entre 1990 et 2015 (EPT Objectif 4).

L'éducation du point de vue des personnes vivant dans l'extrême pauvreté

En se battant pour envoyer leurs enfants à l'école, les familles vivant dans l'extrême pauvreté contribuent par leurs efforts aux ambitions affichées par les Etats et la communauté internationale : « *Quand vous demandez aux parents ce qu'ils veulent pour leurs enfants – même dans les zones de guerre ou victimes de cataclysmes – leur priorité est l'éducation. Les parents veulent scolariser leurs enfants.* »¹³

Nous avons rempli nos ventres avec le courage de nos parents pour aller à l'école

« Je viens d'une famille de quatre enfants dont le papa et la maman ne voient pas. Je ne peux pas dire que la profession de mon papa était la mendicité, mais il mendiait. Chaque matin, mon papa nous accompagnait. Il partait s'asseoir sur le pont et on continuait jusqu'à l'école. A midi, il venait à l'école, nous donnait quelque chose pour le déjeuner et repartait. A l'école, j'étais valorisée par le maître. Quand je revenais à la maison et que j'avais appris quelque chose de nouveau, j'avais hâte de le raconter à maman. C'est elle qui m'a appris à compter (...) Souvent ce n'était pas possible de manger. Mais, malgré tout, on partait à l'école. C'est le courage de mes parents qu'on mettait dans nos ventres. Sinon, ce n'est pas possible. L'effort de mes parents et leurs encouragements m'ont permis de persévérer à l'école primaire et j'ai eu mon certificat. Après, grâce à une bourse scolaire, je suis allée au collège où l'on faisait la couture.(...) J'ai persévéré, j'ai eu le CAP, je suis devenue styliste modéliste. »

Fatimata K., Burkina Faso, au séminaire "Les plus pauvres, partenaires pour une réelle éducation pour tous", Ouagadougou, 23 Février – 1er mars 2013.

www.atd-quartmonde.org/Le-courage-de-mes-parents-m-a.html

Enjeux et défis majeurs mis en avant par les participants de recherche-action

· ***Éliminer les obstacles à l'accès équitable à l'éducation***

La discrimination et la stigmatisation des élèves défavorisés et de leurs parents : on les blâme à cause de leur condition ; ils sont discriminés et humiliés par leurs camarades, par d'autres parents, des professeurs et l'administration de l'école. Une jeune fille des Philippines dit : *« Mes camarades de classe cachaient mes crayons et se moquaient de moi parce que je ne sais pas lire. »* On a dit à une mère bolivienne : *« Ton fils sera comme son père, alcoolique ! Pourquoi ne lui cherches-tu pas une femme pour qu'il se marie ? »* Un homme du Sénégal se souvient : *« Le professeur m'a dit : 'Ta mère ne peut même pas t'offrir un sac.' Et les autres élèves se sont moqués de moi. J'étais juste un enfant ; j'avais tellement honte de moi et j'étais très en colère. C'est là que la violence a commencé. »*

Les coûts cachés de « l'enseignement gratuit » : on dit que l'éducation est gratuite, mais les uniformes, le matériel d'enseignement, les photocopies de documents, l'argent pour acheter à déjeuner et les coûts du transport représentent une somme substantielle de frais annexes pour les familles qui vivent en permanence dans la pauvreté. Une personne participant à la recherche-action en Haïti raconte : *« Quand j'étais à l'école en province, ma mère n'arrivait pas à trouver l'argent nécessaire pour acheter le matériel scolaire. On me renvoyait à la maison chaque fois que je n'avais pas le livre demandé. Finalement, j'ai quitté l'école sans avoir rien appris. Quand nous sommes arrivés à Port-au-Prince, on m'a à nouveau inscrit, mais je ne pouvais pas aller à l'école pour les mêmes raisons qu'avant. »* Un père, de Belgique, fait observer que cette réalité existe aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud : *« Les parents et les enfants ont tous honte de ne pas pouvoir payer ces frais annexes, et*

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

quelquefois les parents donnent de fausses excuses quand ils ne peuvent pas assumer certaines de ces dépenses-là. »

L'absence de papiers d'identité : sans extrait de naissance, les enfants ne peuvent ni être inscrits à l'école, ni passer des examens. Or, les familles vivant dans l'extrême pauvreté sont confrontées à d'immenses difficultés pour obtenir des documents administratifs, tels que les actes de naissances pour leurs enfants, les permis de séjour et les certificats de mariage.

· **Promouvoir un environnement éducatif basé sur le partenariat et la coopération**

Les participants de la recherche-action sont d'un avis unanime que l'école ne devrait pas exacerber la compétition entre les élèves. L'enseignement devrait inculquer le sens de la solidarité et de la coopération, et viser à former des bâtisseurs de paix pour le futur. Les participants du séminaire d'Ouagadougou ont en particulier partagé leur vision d'une **réussite éducative qui n'oublie personne**. Cette réussite doit être le « *résultat d'un dialogue continu entre la famille, la communauté et l'école (...) et refléter les valeurs fondamentales, qui incluent la dignité humaine, le sens de l'humilité, le respect mutuel, la solidarité et la conscience d'être utile à soi-même, à sa famille, sa communauté et à toute la société* ».

· **Améliorer les résultats de l'apprentissage et assurer l'enseignement de qualité pour tous**

Les participants de la recherche-action pointent deux enjeux majeurs qui requièrent une attention particulière. En premier lieu, le rôle essentiel de l'éducation et des soins de la petite enfance dans le développement émotionnel, linguistique et cognitif des enfants, leur préparant à l'école et aux étapes suivantes de l'apprentissage. Deuxièmement, l'importance pour les systèmes éducatifs d'équilibrer les connaissances théoriques et pratiques dispensées aux enfants et aux jeunes avec l'acquisition des compétences professionnelles qui sont utiles pour le passage de l'école au travail, dans un contexte de mondialisation. Cette vision coïncide avec les résultats de deux consultations régionales sur l'éducation, co-organisées par l'UNESCO et l'UNICEF, en Afrique et Asie-Pacifique¹⁴ qui demandent de dépasser la notion d'accès à l'éducation pour placer les efforts sur les possibilités d'apprentissage équitables. Ceux-ci vont au-delà de la lecture, l'écriture, et le calcul pour « *inclure les compétences cognitives et non-cognitives, les aptitudes psychosociales et la pensée critique* ».

6. LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET PROMOUVOIR LE PARTENARIAT AVEC LES PERSONNES VIVANT DANS LA PAUVRETE

La stigmatisation

Comme indiqué au chapitre 1, la stigmatisation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté accentue l'ampleur et la persistance de la pauvreté. La stigmatisation a été un thème récurrent au cours de la recherche-action. Les participants ont raconté comment ils étaient étiquetés comme menteurs, sales, irresponsables et paresseux, souvent insultés par des fonctionnaires, et accusés de ne pas être capables d'accéder aux programmes de développement. Un participant français a souligné : « *Nous sommes obligés d'aller à contre-courant si nous voulons* ».

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

obtenir reconnaissance et respect. (...) Il y a beaucoup d'idées préconçues et de préjugés sur les personnes qui ont des vies difficiles. »

Les participants ont souvent souffert d'un cumul de stigmatisations. Par exemple, des femmes appartenant à la population indigène de Bolivie sont victimes de mauvais traitements du fait de leur pauvreté, de leur appartenance ethnique et de leur sexe. Du personnel médical insulte régulièrement les femmes indigènes, en particulier quand elles se rendent dans des maternités : *«Ils vous disent : « Vous savez comment ouvrir vos jambes pour un homme, maintenant faites la même chose pour sortir le bébé. »*

La stigmatisation d'un groupe particulier est néfaste pour le développement. Comme le Rapporteuse spéciale de l'ONU sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement l'a fait remarquer, elle légitime à la fois la discrimination et le déni de toute une série d'autres droits fondamentaux. Des communautés finissent par avoir honte d'utiliser les services et les programmes qui leur sont destinés¹⁵. Les OMD ne parviennent pas à résoudre ce problème. En effet, avec l'objectif de réduire de moitié l'extrême pauvreté et non pas de l'éradiquer, ils ont rendu plus facile la stigmatisation de ceux «laissés pour compte».

La discrimination

Les participants à la recherche-action étaient bien conscients du fait qu'ils étaient victimes de discrimination parce qu'ils vivaient dans l'extrême pauvreté. Un participant brésilien a remarqué : *« Seuls les plus pauvres subissent cela. (...) Alors ne me dites pas que tout le monde est égal, parce qu'ils ne le sont pas. »* Comme dans le cas des stigmatisations multiples, ils sont souvent les victimes de formes de discriminations croisées. Vivant dans la pauvreté, ils ne peuvent guère se protéger, s'appuyant sur la bonne volonté aléatoire de l'Etat, comme un participant mauricien l'a confirmé : *«Le gouvernement a commencé à construire une maison pour nous. Mais les habitants sont venus et ont détruit cette maison parce qu'ils ne voulaient pas de « créoles » dans leur quartier. Finalement, nous avons obtenu un lopin de terre ailleurs. Là aussi, les gens ont manifesté contre la construction de notre maison, mais nous avons réussi à obtenir une lettre officielle afin que nous puissions y vivre. »*

Comme le racontait un participant péruvien, la discrimination contre les personnes vivant dans l'extrême pauvreté peut conduire à un terrible gaspillage de vies humaines : *«Dans les hôpitaux, ils ne vous traitent pas bien. C'est encore pire s'ils vous voient habillés comme venant de la campagne. Lorsque ma femme était enceinte et était sur le point d'accoucher, je l'ai emmenée à l'hôpital régional, mais ils n'ont pas voulu nous prendre en charge en disant qu'il n'y avait pas de place. J'ai donc dû l'emmener dans un autre hôpital. Mais il était trop tard : le bébé est mort ce matin-là. »*

La discrimination contre les personnes vivant dans l'extrême pauvreté constitue une violation de leurs droits fondamentaux et en même temps les enfonce encore plus dans la pauvreté, en impactant lourdement toute perspective de développement durable efficace. Une fois de plus, les OMD n'abordent pas directement la discrimination subie par les communautés pauvres et socialement exclues, en dépit du gâchis humain effroyable qu'elle provoque.

Les obstacles à la participation

Les chapitres 1, 3 et 4 montrent certains des problèmes rencontrés par les projets de développement quand ils n'encouragent pas la participation des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale. Les participants à la recherche-action sont convaincus qu'ils avaient quelque chose à apporter aux projets de développement. Cependant, comme un participant burkinabé le notait, ils étaient souvent étiquetés comme des ignorants en raison de préjugés sociaux et empêchés de participer : *«Ceux qui disent que les personnes âgées ne sont pas intelligentes, parce qu'ils n'ont pas été à l'école, ces gens ne comprennent rien. Personne ne naît en sachant écrire. Je suis juste un homme âgé. Ici, nous ne regardons pas des bouts de papier avant de parler, mais nous parlons avec notre propre intelligence.*

D'autres obstacles majeurs à la participation ont été identifiés. Certains étaient pratiques - des participants potentiels étaient disséminés sur une zone très large, ou avaient d'autres priorités, comme gagner assez d'argent pour nourrir leur famille. D'autres ont souligné le manque de papiers d'identité qui les empêchait de participer à la vie civique et politique de leur pays. Un participant malgache a expliqué comment le fait d'intérioriser des années de stigmatisation et de discrimination pouvait être un obstacle à la participation : *« L'extrême pauvreté engendre la peur, la honte chez les personnes, et donc des doutes qui les empêchent de s'exprimer quand ils le devraient. »* Souvent des projets à court terme n'ont pu être entrepris avec des communautés souffrant de ce niveau d'exclusion sociale. Tout aussi problématique est le cas des programmes qui ont pénalisé ceux qui n'ont pas réussi à y participer, perdant ainsi le soutien des communautés concernées et rendant leur vie encore plus difficile.

Il y a aussi des problèmes structurels fondamentaux qui doivent être abordés. Actuellement, la Banque mondiale et d'autres grandes institutions de financement souffrent de cultures internes et de modèles de développement qui mettent l'accent sur la rentabilité plutôt que sur la participation, et sur des résultats rapides plutôt que sur les programmes à long terme. Elles montrent également une tendance à favoriser les subventions et les prêts massifs plutôt que les modèles de financement plus petits et ciblés. De ce fait, elles privent de ressources les petites organisations de la société civile qui ont l'expertise nécessaire pour mettre en oeuvre une participation adéquate

Des bonnes pratiques

Les schémas actuels de développement offrent peu d'indications sur les conditions permettant l'élaboration d'un projet véritablement participatif. Heureusement, de nombreux participants à la recherche-action ont pu présenter des exemples vécus de bonnes pratiques en matière de participation.

Des participants ont souligné la nécessité de prendre le temps d'apprendre à connaître la communauté, de gagner sa confiance et de s'assurer que le projet atteigne les membres les plus exclus et les plus pauvres de la communauté. Un exemple aux Philippines témoigne de l'engagement que cette démarche exige : *« Pour commencer à mettre en oeuvre l'idée d'activité*

Vers un développement durable qui n'oublie personne **Le défi de l'après-2015**

génératrice de revenus que nous avons, nous sommes allés rencontrer tous les membres de la communauté de cet endroit, maison par maison. Certains voulaient y participer, donc nous avons commencé avec eux. D'autres ont vu que c'était intéressant et ont commencé à nous rejoindre. Nous sommes allés voir aussi ceux qui ne voulaient pas adhérer, afin de mieux comprendre leurs raisons, leur vie. » Les personnes qui dirigeaient ce projet ont pris le temps non seulement de parler avec tous ceux qui s'y étaient engagés, mais aussi de faire connaissance avec ceux qui ne voulaient pas participer directement.

Les participants ont également parlé de l'importance de construire les projets avec les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, en les impliquant à chaque étape de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation. Ceci implique de reconnaître les personnes comme des partenaires égaux dans la prise de décision. Comme a dit un participant brésilien : *«Je vous dis ceci : l'union fait la force. Il ne doit pas y avoir une seule personne responsable, tous ensemble nous pouvons être responsables parce que nous nous battons pour le même objectif. Si vous vous battez pour le même objectif, alors qu'est-ce qui se passe ? Vous utilisez votre sagesse et les autres vont utiliser la leur. Parce que votre savoir est votre savoir. Chacun apprend de l'autre, l'un aidant l'autre. »* Les participants ont identifié des projets dans lesquels des types de savoirs différenciés ont été considérés comme plus susceptibles d'encourager la coopération et le rapprochement entre communautés.

La volonté politique est également vitale pour qu'un projet réellement participatif puisse avoir une quelconque valeur. Les participants venus de Belgique ont parlé de trois partenariats créés entre les personnes vivant dans la pauvreté, les organisations de la société civile luttant contre l'extrême pauvreté et le gouvernement belge. Des assemblées parlementaires et des institutions ont fourni des espaces de rencontre pour permettre aux personnes vivant dans la pauvreté de parler des conditions auxquelles elles sont confrontées. Cela a aidé leurs communautés à se sentir reconnues au sein même de leur pays, et cela a également amélioré la législation relative à la lutte contre la pauvreté. Ce qui est très important, c'est qu'au cours du processus, les représentants des personnes vivant dans l'extrême pauvreté ont rapporté en permanence à leurs communautés, en s'assurant que les questions qui comptaient vraiment pour elles étaient abordées, renforçant ainsi la confiance mutuelle.

7. CONCLUSION : RECOMMANDATIONS EN VUE DU CADRE **DE DEVELOPPEMENT POUR L'APRES-2015**

Nous proposons les recommandations provisoires suivantes, destinées à être discutées avec nos partenaires. Elles sont conçues et rédigées à partir des conclusions de la recherche-action menée avec des personnes en situation d'extrême pauvreté dans différents continents, et à la lumière des Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme et du Rapport du Groupe de haut niveau pour l'après-2015.

Dans un monde aux ressources limitées, le modèle économique actuel fondé sur le pillage de la planète n'est plus viable. Il nous faut un monde différent dans lequel chacun pourra vivre dans la dignité, en harmonie avec les autres et avec l'environnement. Il est essentiel pour cela d'éradiquer l'extrême pauvreté qui inflige une grande violence à ceux qui l'endurent, qui

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

représente un gaspillage humain inacceptable et qui constitue une violation des droits de l'homme. Le monde que nous voulons doit reposer sur les droits de l'homme, il doit donc promouvoir l'ensemble de ces droits pour tous, puisque les droits de l'homme sont universels, inaliénables et indivisibles. Il doit être soucieux de l'état de la planète. Nous devons poursuivre des objectifs fondés sur notre humanité commune et, étant donné qu'aucun pays développé n'a réussi à éradiquer l'extrême pauvreté ou à lutter contre le changement climatique, nous devons nous adresser autant aux pays en voie de développement qu'aux pays développés. Les pays développés et les pays en voie de développement doivent joindre leurs efforts et leurs connaissances afin de combattre ensemble la pauvreté et le changement climatique.

Dans des sociétés en perpétuel changement, l'éradication de l'extrême pauvreté doit être menée en même temps que la lutte contre les inégalités et que l'indispensable transition vers une économie plus écologique. Seraient alors réunies les conditions propres à permettre:

- à ceux qui sont dans la grande pauvreté d'en sortir véritablement ;
- à ceux qui sont en voie de paupérisation de ne pas y tomber ;
- aux uns et aux autres d'en être durablement préservés grâce à une conception plus exigeante de la solidarité de la part d'un nombre croissant de citoyens.¹⁶

L'une des principales faiblesses des OMD a été de se concentrer sur des objectifs et des indicateurs mondiaux discutables, avec une absence totale de directives et de mécanismes de contrôle. Fort de cette expérience, le cadre de développement pour l'après-2015 devra modifier cette orientation. De résultats escomptés rarement atteints à temps, il devra passer à la mise en oeuvre de projets et à des mécanismes de gouvernance cohérents avec des objectifs définis et rapidement mis en place. C'est pour cette raison que les recommandations ci-dessous indiquent à la fois un but et une méthode.

1. Ne laisser personne derrière

Face aux disparités croissantes vécues dans beaucoup de pays depuis 2000 malgré l'ambition énoncée par l'OMD 1, il est essentiel que les gouvernements continuent à agir en vue de l'éradication de l'extrême pauvreté et de la discrimination, de telle sorte que chaque personne puisse jouir de ses droits.

Sur le terrain :

- **Éliminer la stigmatisation et la discrimination à l'égard des femmes ou fondées sur l'origine sociale ou la pauvreté, et promouvoir la transparence et le principe de responsabilité dans les institutions et dans les mentalités.** Pour cela, les participants de la recherche-action ont élaboré une série de recommandations. Une information facilement accessible et des services de conseil sur les droits de l'homme et les manières d'y accéder devraient être mis en place dans chaque pays dans les langues appropriées. Des voies de recours facilement accessibles, sûres et transparentes devraient être mises à disposition. Les professionnels de la santé, de l'éducation et d'autres secteurs ainsi que les fonctionnaires de l'État devraient suivre des formations de sensibilisation visant à mettre en question les tabous et les stéréotypes, à améliorer leurs contacts avec les communautés et à leur donner les moyens de comprendre les

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

personnes dans leur propre langue. Les organisations de la société civile devraient aborder explicitement la discrimination et la stigmatisation dans le cadre de leur travail en partenariat avec ceux qui la vivent quotidiennement.

- **Atteindre les populations les plus pauvres.** Chercher constamment à atteindre les personnes les plus touchées par la misère requiert une réelle volonté politique et un investissement humain. Les administrations doivent faire leur possible pour rendre leurs services accessibles. Les gouvernements devraient travailler avec les entreprises et les organisations de la société civile afin de leur fournir des formations professionnelles et des opportunités d'emploi. L'ensemble des organisations de la société civile devraient évaluer dans quelle mesure elles sont ouvertes aux personnes en situation de pauvreté et éliminer les obstacles qui entravent leur participation.
- **Favoriser un développement et un accès aux services participatifs.** Pour s'assurer que les communautés les plus pauvres sont effectivement atteintes, elles doivent se sentir partie prenante des projets et des services. Les objectifs sous-jacents des projets doivent leur être clairement expliqués. Les agents de développement et les prestataires de service doivent construire des relations équitables et de long terme avec les communautés pauvres et isolées et veiller à ce qu'elles puissent véritablement participer à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des projets et des services.

Aux niveaux national et international :

- Pour créer un environnement propice à l'éradication de l'extrême pauvreté et à l'accès effectif aux droits de l'homme pour tous, il est indispensable de **faire correspondre les objectifs de développement et leur mise en oeuvre avec les règles et les normes relatives aux droits de l'homme**, en accord avec les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme. Les droits des personnes en situation de pauvreté sont trop souvent bafoués du fait d'exigences découlant de l'application d'autres lois auxquelles les gouvernements donnent la priorité, ou du fait de l'influence de membres de la société plus puissants. Une plus grande **cohérence des politiques** est nécessaire au niveau international au sein et entre les organisations commerciales, financières et de développement (FMI, Banque mondiale, OMC, UE, etc.) par un rattachement explicite de leurs politiques et de leurs programmes aux règles et principes relatifs aux droits de l'homme internationalement reconnus. Il y a beaucoup à faire aux niveaux gouvernemental et intergouvernemental en matière de commerce bilatéral et international, investissements, taxations, finance, protection de l'environnement et coopération pour le développement. Les États et les institutions internationales doivent chercher attentivement les moyens de garantir que les politiques et les programmes soient fondés sur le respect des personnes en situation d'extrême pauvreté et non sur des stéréotypes négatifs.
- **Réexaminer les indicateurs liés à l'extrême pauvreté. Le seuil de 1,25 dollar par jour ne devrait plus être considéré comme une mesure mondiale fiable de l'extrême pauvreté**, mais simplement comme une mesure du revenu qui doit être reconnue pertinente dans les pays où elle est utilisée. Des mesures plus sophistiquées fondées sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté devraient être utilisées et améliorées tel que l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel élaboré par le PNUD. Les 20% les plus pauvres de la population dans chaque pays devraient être pris comme référence. Pour toute campagne, politique ou action menées, l'impact sur les 20% les plus pauvres doit être considéré comme un critère pour évaluer son efficacité.

2. Introduire les personnes en situation de pauvreté comme des nouveaux partenaires pour construire un savoir sur le développement

De nombreuses personnes et institutions pensent qu'« un changement de paradigme » est nécessaire pour construire un monde plus humain et durable. Nous pensons que ceci devrait se produire d'abord et avant tout dans le domaine du savoir. Jusqu'à maintenant, la créativité et l'imagination collective de l'humanité ont toujours été privées de la pleine participation des personnes en situation d'extrême pauvreté. Si leur intelligence n'est pas associée dès le départ, tout partenariat les laissera inévitablement en arrière. Les institutions ou les politiques qui visent le grand public n'atteindront pas leur cible sans créer les conditions permettant aux personnes en situation de pauvreté de jouer un rôle moteur dans l'élaboration de leurs démarches. Produire un savoir par la méthode du Croisement des savoirs et des pratiques¹⁷ est nécessaire pour façonner une bonne gouvernance apte à regrouper le courage, l'intelligence et les engagements de tous.

Sur le terrain :

- **Animer l'esprit de coopération et inventer de nouvelles formes de savoirs partagés avec les personnes en situation de pauvreté au sein de la société.** Cela implique de créer des espaces dans lesquels les personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté pourront développer librement leur pensée sur le long terme et croiser leurs connaissances avec celles des autres intervenants.
- **Réunir des universitaires, des professionnels et des décideurs politiques** pour accroître leur participation régulière au croisement des savoirs avec les personnes les plus démunies et promouvoir la reconnaissance de ces méthodes au sein des universités, des institutions et des organisations de la société civile.
- **Créer des mécanismes de suivi dans la coopération avec les communautés les plus pauvres.** La collecte des données ne doit plus être une initiative du haut vers le bas. Les personnes doivent pouvoir partager facilement et en confiance leurs expériences des politiques et des projets de développement.

Aux niveaux national et international :

- **Créer de nouvelles façons de coopérer et de partager les savoirs entre pays développés et pays en voie de développement.** Haïti offre un exemple éloquent du coût humain de l'échec de la coopération pour construire ensemble une connaissance pratique aux niveaux national et international.
- **Améliorer et élargir le savoir et les mesures qualitatives au-delà du seul savoir quantitatif,** en travaillant sur des notions telles que le développement, la discrimination, l'autonomisation et la participation, avec les personnes en situation de pauvreté. Le travail de suivi et d'évaluation doit profiter des initiatives citoyennes, plutôt que de dépendre de statistiques incorrectes venant d'en haut.

3. Promouvoir les emplois décents et la protection sociale, couvrir les besoins essentiels de tous

Dans un monde aux ressources naturelles limitées, qui fait face à un accroissement rapide des inégalités, une transformation économique profonde est nécessaire afin d'éradiquer l'extrême pauvreté et mettre fin au pillage des ressources naturelles, tout particulièrement en ce qui concerne les modèles de production et de consommation et la répartition des richesses.

Sur le terrain :

- **Investir des fonds privés et publics pour créer des emplois décents et couvrir les besoins essentiels est une obligation des États en vertu des traités des droits de l'homme.** Donner accès à tous à des documents officiels d'identité, à une éducation et à des services de santé de qualité, à un logement, à l'eau potable et aux sanitaires, pourrait créer des millions d'emplois décents. De la même façon, la transition vers une économie verte pourrait servir de tremplin pour créer des emplois décents et les rendre accessibles aux personnes enfermées dans la pauvreté. Soutenir les petits producteurs agricoles et les travailleurs de l'économie informelle qui constituent la majorité des personnes en situation de pauvreté, accroîtrait la sécurité alimentaire et stimulerait en même temps le développement économique. L'économie sociale et solidaire (entreprises sociales, coopératives, groupes d'entraide féminine, réseaux de commerce équitable, systèmes de finances alternatifs, etc.) devrait être soutenue et élargie. Les lois sur le travail doivent être mises en oeuvre et améliorées, et les inspecteurs du travail plus nombreux. Les vendeurs de rue doivent pouvoir obtenir des emplacements appropriés pour leurs petits commerces sans être constamment chassés par la police. Des procédures appropriées devraient être mises en oeuvre dans chaque pays pour que les compétences professionnelles acquises sur le terrain puissent être officiellement reconnues.

Aux niveaux national et international :

- **Mettre en oeuvre la recommandation n°202 de l'OIT sur les socles nationaux de protection sociale.** Ceci permettra d'assurer à chaque individu, y compris le plus vulnérable, un niveau minimal de protection sociale, lui permettant de mieux faire face au chômage, au sous-emploi, et aux aléas du marché du travail formel et informel. Les socles de protection sociale doivent être adaptés à chaque pays et ne pas mettre en péril les moyens traditionnels d'entraide et de solidarité.
- **Mettre en place un nouveau système de taxes** - y compris des taxes innovantes sur les transactions financières - **qui devrait permettre de régler les finances mondiales et être un moteur pour la promotion de la justice sociale et de la protection de l'environnement.** Ceci est très important pour assurer le financement nécessaire à la construction de socles de protection sociale et répondre aux besoins essentiels de chacun. Leur conception et leur mise en oeuvre devront encore être discutées avec les personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté.

4. Assurer l'éducation et la formation pour tous fondées sur la coopération entre tous les acteurs

Un système d'éducation et de formation accessible et de qualité est essentiel pour assurer un développement durable. Le prochain programme devra surmonter les obstacles à un accès équitable à l'éducation, encourager un environnement favorable à l'apprentissage qui assure à chaque enfant une éducation secondaire complète avec les compétences y compris techniques et professionnelles nécessaires pour travailler, améliorer les résultats de l'apprentissage, et parvenir à un enseignement équitable.

Sur le terrain :

- **Éliminer les obstacles cachés à une éducation de qualité.** Des mesures devraient être prises pour mettre fin à la discrimination et à la stigmatisation subies par les élèves pauvres et leurs parents. La formation des professeurs et du personnel des écoles devrait intégrer une sensibilisation aux effets de l'extrême pauvreté afin qu'ils puissent fournir aux élèves un soutien adéquat grâce à une meilleure compréhension de l'exclusion sociale. Les coûts indirects de l'éducation doivent être reconnus comme des obstacles empêchant les enfants très pauvres de fréquenter l'école, et leurs familles devraient recevoir des aides financières et des bourses pour couvrir ces coûts.
- **Mettre au point des méthodes d'éducation coopérative en partenariat avec les communautés,** reconnaissant que les parents, quel que soit leur statut social, sont des partenaires pour la réussite scolaire de leurs enfants. L'accent devrait être mis sur l'importance et la complémentarité de l'éducation donnée par les parents, les familles et la communauté plutôt que de dénigrer les valeurs qu'ils transmettent à leurs enfants.
- **Garantir un enseignement de qualité et de meilleurs résultats scolaires aux personnes en situation de pauvreté.** Les programmes d'éducation locaux devraient se donner les moyens d'atteindre les enfants dont les familles vivent en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale, dès la petite enfance. Les professionnels de l'éducation doivent s'assurer que les élèves développent tout leur potentiel, et ne pas mettre l'accent uniquement sur le nombre d'inscriptions et de présences, mais sur la qualité de l'éducation conçue pour leur apporter des connaissances théoriques aussi bien qu'une pensée créative, des qualités relationnelles et des aptitudes en communication. Ceci demande à son tour un investissement pour une formation adéquate des professionnels de l'éducation. Les voies informelles d'éducation et de formation devraient être reconnues et soutenues par les programmes des établissements d'enseignement locaux.

Aux niveaux national et international :

- **Renforcer la cohérence et la transparence des politiques pour garantir un accès à l'éducation pour tous.** Des mesures de bonne gouvernance et une action concertée au-delà du seul secteur de l'éducation doivent être mises en oeuvre pour faire face aux multiples facteurs qui ont un impact sur les avancées en matière d'éducation, comme la délivrance des documents d'identité, les prestations des services de santé, les migrations, la planification urbaine et le logement, les moyens de subsistance et l'emploi. Des mécanismes de suivi et d'arbitrage doivent être conçus pour résoudre les situations

de stigmatisation et de discrimination.

- **Tenir compte des besoins de la communauté dans les politiques d'éducation.** Les programmes scolaires devraient être conçus pour apporter aux enfants les connaissances et compétences qui les aideront à améliorer leurs conditions de vie, celles de leur famille et de leur communauté, en tenant compte du contexte culturel et des réalités rurales ou urbaines.
- **Améliorer la qualité, l'équité et les résultats de l'apprentissage.** Les objectifs mesurant l'éducation ne devraient pas se focaliser uniquement sur des données quantitatives. « Une » Education de Qualité pour Tous devrait être assurée par la création d'outils qui évaluent les expériences qualitatives et les résultats des programmes d'éducation destinés aux personnes en situation de pauvreté. Les politiques d'éducation nationale devraient accroître les ressources humaines et financières investies pour les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance avec pour objectif d'atteindre les communautés les plus exclues et les plus pauvres. Les administrations nationales d'éducation et les institutions internationales devraient reconnaître les voies alternatives pour une éducation de qualité comme sources d'apprentissage légitimes et former les éducateurs dans ce but grâce à des politiques, des programmes et des mécanismes financiers adéquats.

5. Promouvoir une bonne gouvernance participative

Garantir la participation effective de personnes en situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale dans toutes les formes de gouvernance, depuis les institutions internationales jusqu'aux groupes chargés de la supervision des projets de développement local, est extrêmement important. Les familles et les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté ne veulent pas être les bénéficiaires de projets, programmes ou mesures particulières contre la pauvreté. Elles aspirent plutôt à jouer un rôle actif dans un modèle de mondialisation basé sur la dignité humaine, qui ne soit pas dicté par la course aux profits, mais qui vise à une juste distribution des ressources de la planète et à un partage des connaissances humaines dans leur totalité.

Sur le terrain :

- **S'assurer que la participation à la gouvernance est plus qu'un simple exercice de consultation.** Les personnes en situation d'extrême pauvreté doivent être associées aux processus de prise de décision pour la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes et projets les concernant. Elles doivent avoir accès aux informations concernant tous les objectifs d'un projet et il est essentiel qu'elles puissent recevoir clairement en retour les résultats de leur participation. Du personnel expérimenté doit travailler avec les directeurs du projet pour mettre en oeuvre la participation sur le terrain, en tissant des liens de confiance avec les personnes en situation de pauvreté et en faisant remonter leurs attentes aux responsables du projet et aux bailleurs de fonds.
- **S'assurer que les communautés participent de leur plein gré.** La participation ne peut pas être imposée. Du temps doit être pris pour écouter la communauté - pas seulement ses leaders - pour permettre à ses membres de se préparer aux réunions et de choisir leurs propres porte-paroles. La participation doit être encouragée grâce à la solidarité et à la coopération communautaire, jamais en imposant des conditions humiliantes ou en pénalisant l'absence de participation.

Vers un développement durable qui n'oublie personne Le défi de l'après-2015

- **Aider les communautés à former leurs propres organisations de soutien et à tisser des liens avec le reste de la société.** Les programmes participatifs devraient chercher à renforcer les communautés, en les encourageant à s'auto-organiser et à protéger leurs droits fondamentaux. A partir de là, elles pourront entrer en contact avec la société et soutenir leurs représentants dans les processus de gouvernance participative.
- **Reconnaître le rôle important que peuvent jouer les organisations de la société civile dans l'élaboration d'une gouvernance participative.** Les organisations de la société civile qui prétendent parler pour les groupes les plus pauvres doivent s'assurer que les personnes en situation d'extrême pauvreté ont un véritable rôle à jouer dans la prise de décision, la mise en oeuvre et l'évaluation, et qu'elles sont reconnues comme les ultimes garants de tout projet participatif. Les OSC avec lesquelles les communautés les plus pauvres ont choisi de participer, qui leur offrent un lieu où parler en leur nom propre et prendre part aux processus de prise de décision, devraient être reconnues par les autorités locales comme acteurs des processus de gouvernance.

Aux niveaux national et international :

- **S'assurer que les structures nationales et internationales encouragent la gouvernance participative.** Les incitations pour le personnel des institutions de développement internationales et nationales devraient être modifiées, afin de rendre leurs procédures plus propices à la mise en oeuvre d'approches participatives. Certaines ONG font véritablement participer les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il faudrait reconnaître que ces ONG, dans lesquelles ces personnes choisissent librement de se rassembler, ont un rôle légitime de partie prenante. Comme telles, elles devraient pouvoir donner leur avis et contribuer aux discussions sur la gouvernance.
- **Développer des mécanismes de participation à tous les niveaux,** conformément aux dispositions énoncées dans les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme : « *Les États doivent assurer la participation active, libre, éclairée et constructive des personnes vivant dans la pauvreté à toutes les étapes de la conception, de la mise en oeuvre, du suivi et de l'évaluation des décisions et des politiques qui les concernent. Une attention particulière doit être apportée à la pleine participation des personnes les plus pauvres et les plus exclues socialement.* » Cet effort devrait conduire à développer un esprit de solidarité entre les personnes en situation d'extrême pauvreté et la société dans son ensemble par des campagnes de sensibilisation publiques, les programmes scolaires et la création de lieux d'échanges.
- **Garantir la transparence à tous les niveaux de gouvernance,** de telle sorte que le bien-fondé des décisions et les effets de la participation apparaissent clairement pour tous. Des mécanismes de responsabilisation doivent être créés aux niveaux national et international. Des médiateurs indépendants, des procédures judiciaires et un système d'évaluation par les pairs entre pays peuvent aussi aider à garantir que la gouvernance participative n'est pas seulement symbolique.

- ¹ Brand A. et Monje Barón B. *La misère est violence, Rompre le silence, Chercher la paix*. Vauréal, France : Mouvement international ATD Quart Monde, 2012.
- ² Robert Walker, Grace Bantebya Kyomuhendo, Elaine Chase, et al. *Poverty in Global Perspective: Is Shame a Common Denominator?* Journal of Social Policy, Vol.42, Issue 02, April 2013, pp 215-233, Cambridge University Press. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1017/S0047279412000979>
- ³ Voir <http://www.atd-quartmonde.org/Charte-du-croisement-des-savoirs.html>
- ⁴ Ingo Ritz, Coordinateur de l'AMCP (Action mondiale contre la pauvreté), participant au séminaire « Agir pour un développement durable qui n'oublie personne » organisé par le Mouvement international ATD Quart Monde, Belgique, Bruxelles, 22 janvier 2013
- ⁵ Voir résumé du rapport du Groupe de haut niveau pour le programme de développement pour l'après-2015
- ⁶ Voir *Statement by 17 Special Procedures mandate-holders of the Human Rights Council on the Post-2015 Development Agenda*, 21 mai 2013. Disponible sur : <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13341&LangID=E>
- ⁷ Ancien Ministre des Finances de Belgique, ancien Président de la Banque Européenne d'Investissement de 2000 à 2011
- ⁸ Communiqué du Fond Monétaire International lors du Comité monétaire et financier international et du Comité du développement, le 20 avril 2013
- ⁹ Adoptés par le Conseil des Droits de l'Homme le 27 septembre 2012 et notés par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 2012. <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G12/154/60/PDF/G1215460.pdf?OpenElement>
- ¹⁰ Voir Rapport *Objectifs du Millénaire pour le développement 2012*, p. 10, Organisation des Nations Unies
- ¹¹ Voir <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/leading-the-international-agenda/efareport/reports/2012-skills/>
- ¹² Voir <http://www.uis.unesco.org/education/pages/global-education-digestFR.aspx>
- ¹³ Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, *Initiative mondiale pour l'éducation avant tout*. Il souligne l'importance de l'éducation pour la réalisation des OMD. Brochure du GEFI, p.2. <http://www.globaleducationfirst.org/>
- ¹⁴ Consultations sur l'éducation à Addis-Abeba, Ethiopie, le 28 février, et à Bangkok, Thaïlande, du 28 février au 1er mars 2013.
- ¹⁵ Rapport de la Rapporteuse spéciale sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, Catarina de Albuquerque - Stigmatisation et réalisation des droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement, A/HRC/21/42, 2 juillet 2012.
- ¹⁶ Extrait du rapport « Grande Pauvreté et Précarité Economique et Sociale », présenté au nom du Conseil Economique et Social par Joseph Wresinski, Journal officiel de la République Française, 28 février 1987, page 15.
- ¹⁷ Se référer à la partie 2 de ce document

International ATD Fourth World Movement
172 First Avenue
New York, NY 10009

Mouvement International ATD Quart Monde
12 rue Pasteur
95480 Pierrelaye
France

Mouvement International ATD Quart Monde
Maison Joseph Wresinski
Chemin Jaliffe, 5
1201 Genève